

# option Agroéquipements

RNCP1928 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                  |
| Sigle                   | BP — Brevet professionnel |
| Code(s) NSF             | 210                       |
| Code(s) ROME            | A1101                     |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit   |
| Date d'échéance         | 24/06/2020                |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

#### • Activités visées :

Le titulaire du BP option Agroéquipements est capable de réaliser les activités décrites ci-après.

1. Il participe à la conduite du chantier et/ou de l'atelier :

- il participe à la gestion technico-économique du parc des agroéquipements,
- il prépare un chantier et/ou un atelier avec son supérieur hiérarchique,
- il organise le chantier et/ou l'atelier en fonction des instructions reçues et des moyens mis à sa disposition,
- il assure l'exécution des travaux prévus.

2. Il utilise en toute sécurité et prend soin du matériel et des équipements qui lui sont confiés :

- il applique en permanence les règles de sécurité et il contrôle le bon fonctionnement et l'efficacité des équipements spécifiques à la sécurité,
- il choisit les équipements les mieux adaptés aux travaux à exécuter,
- il effectue les pré réglages et réglages de fonctionnement des matériels et équipements,
- il organise les différentes tâches à effectuer dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort et de qualité,
- il conduit les machines et les véhicules, et utilise les équipements, en respectant les normes de sécurité,
- il réalise les travaux en tenant compte de leur nature et des contraintes de l'opération,
- il contrôle en cours d'exécution les résultats obtenus et apporte les correctifs nécessaires afin d'utiliser en permanence le matériel dans des conditions optimales d'économie et de sécurité.

3. Il entretient et assure la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements :

- il procède au nettoyage, rangement et vérification des différents matériels, équipements et produits utilisés,
- il procède aux opérations périodiques systématiques d'entretien et de réglage préconisés par le fabricant,
- il contrôle quotidiennement l'ensemble des organes et prend les initiatives nécessaires pour maintenir le matériel en état de fonctionnement et de sécurité,
- il effectue un pré diagnostic en cas de panne et alerte soit le responsable, soit le réparateur,
- il assure la maintenance des équipements et leur remise en état par échanges de pièces en se référant aux notices d'utilisation, et en mettant en œuvre les techniques de travail des matériaux,
- il assure l'organisation et la gestion de l'atelier,

- il utilise une documentation technique des moyens de contrôle et de diagnostic.
- 4. Il guide le travail du personnel qui l'assiste dans l'exécution des tâches commandées qu'il maîtrise.
- 5. Il informe son supérieur hiérarchique de l'état d'avancement des travaux et des incidents éventuels, et propose des solutions.
- 6. Il communique avec les différents partenaires de l'entreprise.
- 7. Il participe à la vie sociale et professionnelle.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

/

## Secteur d'activité et type d'emploi

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activité : Emplois de salariés proposés par des entreprises de tailles diverses :

- exploitations agricoles,
- CUMA,
- entreprises de travaux agricoles, forestiers, paysagers...,
- entreprises de distribution d'agroéquipements et fournitures pour l'agriculture,
- stations de stockage et de conditionnement des produits agricoles,
- collectivités locales et entreprises publiques.

Les activités confiées aux salariés titulaires du BP agroéquipements varient selon l'entreprise et le domaine où elles sont exercées. Chaque entreprise et domaine d'application exigent des savoir-faire et des connaissances spécifiques.

Quel que soit le domaine, deux aspects sont toujours pris en compte :

- la spécificité du travail mécanisé avec le vivant,
- l'exigence de qualité des produits et prestations.

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : Le salarié titulaire du BP agroéquipements se situe hiérarchiquement entre les ouvriers qualifiés et le personnel d'encadrement.

La taille de l'entreprise peut modifier sensiblement le type d'activités effectivement confiées au salarié, notamment le degré d'initiative et de responsabilité que lui délègue l'employeur.

Il reçoit les instructions de son supérieur hiérarchique à qui il rend également compte de l'exécution des travaux. Mais il lui revient toutefois d'adapter son travail aux contraintes, aux types de tâches à exécuter et surtout de tenir compte des situations inhabituelles et non prévues.

Le salarié titulaire du BP agroéquipements exécute les tâches qui lui sont confiées. Il peut être assisté d'autres salariés. Dans ce cas, on lui demandera souvent de guider le travail de ces derniers.

#### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)                                                                |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 889 €                                                                     |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 5 161                                                                       |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 46 %                                                                        |

|                                 |                                                      |
|---------------------------------|------------------------------------------------------|
| Emplois saisonniers             | 65 %                                                 |
| Familles professionnelles (FAP) | A0X43 — Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem.

### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A du ministère de l'agriculture, est composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;  
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 24/06/2020 |
|-------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP14853

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1928/>